

LA FRATERNITÉ, L'ANTIDOTE DE TOUS LES FANATISMES

La fraternité est le trait d'union de deux autres principes de la devise républicaine : liberté et égalité. Pourtant, curieusement, la fraternité a connu une fortune moins institutionnelle, elle n'a jamais été inscrite dans le droit. Et même le dictionnaire de Voltaire n'en parle pas. Cependant, la fraternité – n'est pas la moins importante – mais probablement représente l'élan indispensable. Car le rationalisme ne s'inspire pas de la logique de sentiments. De plus, la fraternité est assimilée depuis fort longtemps en France au discours religieux, à la « relation entre chrétiens ». On a oublié qu'elle est la notion régulatrice la plus enracinée dans l'idéal universel des peuples. Rappelons que c'est un concept dont le sens premier est sociopolitique et seulement, a posteriori, récupéré pour en faire un argument de la religion et de la biologie positiviste.

En retrouvant son sens premier – fraternitas –, la fraternité résume tous les devoirs des hommes les uns à l'égard des autres et les éclaire : le dévouement et l'abnégation, la tolérance et la bienveillance, l'indulgence et l'hospitalité. La fraternité est utilisée par certains de manière incantatoire et vague. Mais c'est sa force performative et sa fonction de rappel autant que de rassemblement qui la rend subversive. Son évocation à elle seule devrait empêcher que ses deux sœurs, la liberté et l'égalité, n'isolent ni n'administrent l'homme sous prétexte de politique. Ainsi, quand tout converge vers une gestion économique de la liberté et de l'égalité au nom de la pure logique qui congèle le cœur des hommes, c'est à la fraternité de rappeler la signification chaleureuse du discours humaniste.

Elle est la seule capable, en moment de crise aiguë, de s'opposer à la bipolarité sclérosée, de réaffirmer la souveraineté dans un tout culturel qui la dépasse. La fraternité est ce qui commande et non ce qui est commandé, la fraternité est ce au nom de quoi on demande le partage, la fraternité est donc ce principe de base de toute politique : les hommes libres. D'où encore une fois son aspect subversif.

Enfin la fraternité n'est ni une disposition, ni un dispositif, mais un principe anthropologique. En toute rigueur donc, la fraternité ne peut être assimilée ni à la charité, ni à l'assistance. La même remarque vaut pour l'entraide et la philanthropie. Et à la question de savoir s'il ne faudrait pas plutôt parler de solidarité, Ferdinand Buisson répond par la négative car seule « la fraternité réchauffe l'idée de justice ». C'est que l'engagement le plus exigeant de la fraternité est cette injonction silencieuse qui décloisonne la paire Liberté-Égalité et évite tout conflit antagonique.

Alexandre Dorna,
Samuël Tomei, rédacteur en chef d'Humanisme